Arrêté ministériel approuvant le dossier de référence de l'unité de formation intitulée « Gestion d'un processus d'information, d'accueil, de conseil dans le cadre du parcours d'insertion/carrefour-formation de la Région wallonne » (code 967101U11R1) classée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de transition de l'enseignement de promotion sociale de régime 1

A.M. 04-02-2013

M.B. 07-03-2013

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale,

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 avril 1992 portant délégation de compétence en matière d'enseignement de promotion sociale;

Vu l'avis conforme de la Commission de concertation de l'Enseignement de Promotion sociale du 9 novembre 2012;

Vu la nécessité d'assurer la continuité du service, Arrête :

Article 1^{er}. - Le dossier de référence de l'unité de formation intitulée « Gestion d'un processus d'information, d'accueil, de conseil dans le cadre du parcours d'insertion/carrefour-formation de la Région wallonne » (code 967101U11R1) est approuvé.

Cette unité de formation est classée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de transition de promotion sociale.

Article 2. - Le présent arrêté sort ses effets le 1er janvier 2000.

Bruxelles, le 4 février 2013.

Mme M.-D. SIMONET

